



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE GÉMOZAC
— & de La Saintonge Viticole —

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq,

Le vingt-cinq novembre à dix-huit heures,

les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Villars en Pons, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Loïc GIRARD, Président de la Communauté de Communes.

Présents : Jean-Pierre MAUREL, Roselyne DESLANDE (Berneuil), Dominique FRADIN (Cravans), Loïc GIRARD, Monique BELIS, Jean-Pierre MORDANT (Gémozac), Régis MASSIAS (Jazennes), Jean-Michel CHATELIER, Véronique LAPRÉE, Bruno VOLLETTE (Meursac), Thierry GEORGEON, Annick JACAUD (Montpellier de Médillan), Pascal LAVERGNE, Dominique JOURNAL (Rétaud), Philippe SOULISSE, Sylvie VIGNAUD (Rioux), Alain PUYON, Dominique DEWOST (Saint-André de Lidon), Mickaël PÉRÉ (Saint-Simon de Pellouaille), Cyril ARRIVÉ (Tanzac), Laurent MORICHON, Elise BREMONT (Tesson), Bruno TAPON (Thaims), Patrick MAXIME (Villars-en-Pons) et Jean GEAY (Virollet).

Absents excusés : Viviane GLODT (Cravans), Danielle DAGORN, Pascal BRAUD (Gémozac), Stéphanie VALÉRI (Jazennes), Aurélien BERTHELOT (Saint-Simon de Pellouaille – pouvoir donné à Mickaël PÉRÉ), Louisette ROLLAND (Thézac – pouvoir donné à Jean-Michel CHATELIER).

Date de Convocation :

19/11/2025

Nombre de Délégués :

En exercice : 30

Présents : 25

Votants : 27

Mme Monique BELIS est nommée secrétaire de séance

N°	Délibérations	Vote
25/075	Validation de la feuille de route du PAT 2025-2028 et demande de labellisation	Approuvée
25/076	Autorisation du Président à signer la Convention Territoriale Globale (CTG)	Approuvée
25/077	Autorisation du Président à signer la convention avec le Pays de Saintonge Romane pour la mise à disposition des données issues du logiciel d'Application du droit des Sols	Approuvée
25/078	Convention avec la CDC Cœur de Saintonge, Saintes – Grandes Rives l'Agglo pour la mise à disposition d'un animateur bois et forêts	Approuvée
25/079	Syndicat Mixte du Pays de Saintonge Romane : convention de mise à disposition de locaux pour le service « bois et forêts »	Approuvée
25/080	Fonds de concours voirie versé par la commune de Cravans	Approuvée
25/081	Fonds de concours voirie versé par la commune de Villars en Pons	Approuvée
25/082	Mise en place de l'indemnité de maniement de fonds	Approuvée
25/083	Budget annexe Aide à Domicile : décision modificative n° 1	Approuvée
25/084	Tarifs crèche	Approuvée
25/085	Pays de Saintonge Romane : avance sur cotisation 2026	Approuvée
25/086	Groupement de Développement Forestier : cotisation	Approuvée
25/087	CLSH de Gémozac : avance 2026	Approuvée
25/088	CLSH de Rétaud : avance 2026	Approuvée
25/089	Course cycliste Bordeaux – Saintes 2026 : versement de subvention	Approuvée
25/090	Société hippique de Gémozac : versement de subvention	Approuvée

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification et/ou sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de la CDC de Gémozac – 32 avenue de la Victoire, 17260 GÉMOZAC
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Poitiers – 15 rue de Blossac – CS 80541, 86020 POITIERS Cedex ou par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site <https://www.telerecours.fr/>